



## Le SNES-FSU analyse le bilan de l'IG de la réforme de la voie technologique.

**L'inspection générale a été chargée de faire un bilan de la réforme de la voie technologique dont elle a rendu les conclusions en novembre 2016<sup>1</sup>.**

### Une approche de qualité :

La méthodologie retenue par l'inspection fut d'auditionner les organisations syndicales puis les enseignants, élèves et chefs d'établissements en se déplaçant dans une dizaine d'académies et une quarantaine d'établissements.

Le fruit de ce travail a le mérite de rappeler l'utilité de la voie technologique au côté de la voie professionnelle et générale au regard des enjeux économiques et sociétaux. Plusieurs points soulevés recourent les constats faits par le SNES.

Le rapport constate en effet que la réforme n'a pas permis de se rapprocher des objectifs qui l'avaient légitimée : l'attractivité de la voie n'a pas été renforcée, les flux n'ont pas été rééquilibrés ni entre les séries, ni entre les spécialités et surtout la poursuite d'études réussie afin de contribuer à l'objectif de 50% de diplômés du supérieur est loin d'être actée.

Pire, le rapport précise que « **En matière d'effectifs, la réforme n'a pas inversé la tendance. Le poids de la voie technologique ne cesse de diminuer dans le second degré** ».

### Des préconisations qui pourraient faire accord s'il était tenu compte de la situation des enseignants :

Si nous partageons l'essentiel des 25 préconisations émise par l'Inspection Générale pour « une amélioration du fonctionnement de la voie technologique », comme par exemple les ajustements demandés sur les coefficients attribués aux épreuves de spécialités au regard des épreuves d'enseignements généraux, l'alignement des heures à effectifs réduits en STMG sur ce qui existe en STI2D... Aucune ne permet d'apporter des solutions à l'extrême difficulté dans laquelle se trouvent une majorité d'enseignants **confrontés à la perte de sens de leurs enseignements et une négation de leur qualification disciplinaire par la mise en œuvre d'activités peut productrices de savoirs.**

Ce rapport fait part d'effets négatifs issus de la nouvelle organisation des enseignements calée sur la réforme des séries générales (tronc commun et enseignements spécifiques) :

- **Une réduction du volume horaire** octroyé aux enseignements technologiques, des gains horaires par regroupement des élèves de différentes spécialités dans des enseignements généraux (dont la série STMG est la plus victime avec un coût horaire qui rejoint avec cette réforme les séries générales, suivie de ST2S puis de STL).
- **Le forfait « d'heures à effectifs réduits »** donne lieu à des arbitrages qui se font souvent au détriment des enseignements qui marquent les spécialités technologiques.
- **L'accompagnement personnalisé (AP)** est peu efficace, fait en classe entière et non compensé au niveau horaire. Les appréciations des élèves (que cet enseignement est censé aider) sont les plus sévères. Le rapport fait état des réticences de professeurs qui souhaitent faire l'AP avec leurs élèves. Il nous est confirmé que l'AP sert souvent de variable d'ajustement dans les services.
- Quelle que soit la série, il en ressort **un constat de lacunes des élèves** de la part des enseignants qu'ils peuvent difficilement combler et qui handicapent la réussite dans la poursuite post-bac selon eux.

<sup>1</sup> [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/49/7/2016-060\\_reforme\\_voie techno\\_673497.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/49/7/2016-060_reforme_voie techno_673497.pdf)

- **L'articulation enseignement général/ technologique** en particulier au niveau des programmes de l'enseignement général est insuffisante voire inexistante pour certaines séries
- **Les perspectives de poursuite d'études réussies sont inquiétantes** et se dégradent pour les bacheliers technologiques:

Le rapport aborde des points sensibles propres à chaque série et en particulier :

- **Il reconnaît les difficultés liées à la réforme STI2D** et la brutalité avec laquelle des collègues l'ont vécue mais les rédacteurs n'expliquent ces difficultés que sous l'angle de la déspecialisation et de la nécessaire adaptation des collègues à de nouvelles frontières disciplinaires.

**Ce rapport ne remet pas en cause la pertinence du choix même qui a été fait de substituer à une démarche pratique une démarche conceptuelle et son impact sur les élèves. La déspecialisation et déprofessionnalisation auraient même renforcé, selon ce rapport, l'attractivité de la série. Elles seraient une nécessité au vu des évolutions dans la production industrielle mais l'articulation des exigences entre niveaux 4 et 3 n'est pas abordée.**

- **Le rapport souligne les difficultés propres à la série STMG qui est celle qui a été le plus impactée par la réduction des moyens.** Il reconnaît la difficulté de la série STMG à trouver sa place à côté de la série ES, son déficit important d'image, le problème de l'orientation souvent par défaut, la difficulté de gestion de ces classes et le peu d'appétence des élèves pour le choix de l'enseignement exploratoire (EE) PFEG (19%), le problème du volume horaire insuffisant. Il préconise de redonner des moyens à cette série

**Il faudrait également revoir les EE, leur volume horaire et leur programmes en particulier pour distinguer PFEG de SES en seconde.**

- **Pour la série ST2S : des difficultés pour articuler les savoirs avec les attendus du postbac mais aussi des poursuites d'études semées d'embûches.** Le cadrage actuel du projet est jugé contraignant et est difficile à mettre en œuvre dans le temps imparti. Les contenus de la série ST2S ne préparent pas aux concours d'entrée des écoles d'infirmiers ou des écoles sociales, principales poursuites d'études recherchées par les élèves. Ces derniers subissent une sélection rude en STS s'expliquant par une mise en concurrence avec les bacheliers des filières générales. Pire, de nombreux bacheliers sont laissés sans solution de la part du service public de l'Éducation Nationale puisque beaucoup se préparent aux concours d'entrée par l'intermédiaire de préparations postbac privées coûteuses ou s'inscrivent en licence considérée alors comme une solution d'attente. La mission constate que cette série ne fait pas l'objet de la part de l'institution d'un pilotage et d'un suivi à la hauteur de ses effectifs et de ses caractéristiques. Cela justifierait par ailleurs une meilleure coordination avec le ministère chargé des affaires sanitaires et sociales. Sa principale et seule préconisation repose sur l'offre systématique de modules de préparation aux concours des instituts du secteur sanitaire et social dans les lycées proposant la série ST2S à laquelle nous adhérons puisqu'il s'agit d'une de nos revendications anciennes.

Il rappelle également l'importance de la démarche de projet qui est un point d'ancrage des différentes séries.

**Au vu de ce constat et des défis à relever, les préconisations du rapport manquent cependant d'ambitions :**

- **Certaines sont très floues voire contestables**

Ainsi, le problème de la réussite dans la poursuite d'études devrait être aussi traité en donnant plus d'importance au travail personnel des élèves.

L'inefficacité de l'AP en « diffusant les bonnes pratiques » au travers de formation.

Mieux faire connaître la voie, renforcer l'attractivité et l'image par un plan national de communication relayé dans les académies. (Avec quels moyens ? média ou bénévolat ?)

- **D'autres sont une amorce intéressante à concrétiser par un chiffrage des dispositifs nécessaires pour les mettre en œuvre :**

Former à l'approche collaborative, développer la co-intervention enseignement général et technologique.  
 Développer l'offre technologique si on veut avoir des chances de rééquilibrer les flux,  
 Augmenter les capacités d'accueil en IUT en particulier pour les bacheliers tertiaires et maintenir des capacités d'accueil en STS.

•**Nous regrettons l'absence de toute observation sur la situation des enseignants qui ont dû mettre en place la réforme.**

Celle-ci reste particulièrement difficile, confrontés à la perte de sens de leurs enseignements et de leur qualification d'expert disciplinaire dans leur métier pour n'être plus que des généralistes peu préparés. Ils sont en effet face à des élèves, comme pointé dans le rapport de niveau très hétérogène, plus fréquemment particulièrement faible issus majoritairement des CSP défavorisés.

### **Un projet d'évolution structurel à combattre :**

En fin de texte, les auteurs s'avancent sur deux « scénarios prospectifs pour une réforme de la voie technologique ». Le premier qui revient à créer un « lycée modulaire » est certes rapidement oublié car il entraînerait « la dilution des enseignements technologiques risque de faire disparaître la spécificité de la démarche technologique » mais il est présent dans le rapport...

Le second, qui semble avoir la faveur des IG, consisterait à conserver la voie technologique en déspecialisant complètement les séries STI2D et STMG, c'est à dire, pour le SNES, en faisant perdre tout leur sens à des séries qui en ont déjà perdu beaucoup sous l'effet des précédentes réformes. Le SNES-FSU continuera à défendre l'existence et les spécificités des séries technologiques du lycée.

### **Pour revaloriser la voie technologique le SNES-FSU propose 6 mesures pour redévelopper la voie technologique :**

- Remettre au cœur des pratiques les activités** portant sur des systèmes et des organisations issus des champs technologiques du domaine de la série, de la spécialité.
- Adapter les programmes et épreuves d'examen** en fonction de chaque série, de chaque spécialité.
- Découper tous les programmes** selon les disciplines de recrutement des enseignants, celles-ci étant préservées.
- Revenir à des jurys extérieurs** à l'établissement et rémunérer le travail des équipes pour l'ensemble des procédures de certification.
- Détailler les horaires-élève en cours, TD, TP, Ateliers** avec des seuils de dédoublement définis nationalement.
- Rendre les heures d'AP aux disciplines et revenir sur de vrais enseignements technologiques en seconde.**

**Redonner du sens à nos séries technologiques auprès des élèves, c'est aussi reconnaître une richesse du système éducatif français. En développant des pratiques pédagogiques basées sur la mise en œuvre de technologies, elle permet à de nombreux élèves de rentrer dans les apprentissages. Le SNES-FSU a toujours défendu les séries technologiques et combattu pour leur développement parce qu'elles diversifient le lycée et permet à chaque jeune une voie de réussite.**